

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE,
BOBIGNY
93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE
93000 BOBIGNY

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :

Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois **006215** STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE OU VOIE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS OU DES TAXIS ART.R.417-11 §I 1°. ART.L.121-2 C.ROUTE. ART.R.417-11 §II C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par : _____, avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) :

Je vous informe que le dossier de votre client a été régularisé. Il ne fait plus l'objet de poursuites.
Je vous pris d'agrèer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 20/06/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Le Commandant de Police

